







Accueil > Bretagne

Côtes-d'Armor | Ille-et-Vilaine | Finistère | Morbihan

Une 7e association conteste les hydroliennes du golfe du Morbihan

Le 11 juillet 2023 à 17h47

Dans le golfe du Morbihan, le projet d'immersion de deux hydroliennes expérimentales continue de susciter des courants contraires. Un second recours a été déposé au Conseil d'État par une association de pêcheurs.



La pointe de l'île Longue, dans le golfe du Morbihan, devrait accueillir deux hydroliennes expérimentales, installées par Morbihan Hydro Énergies. La barge sur cette photo, prise le 30 juin dernier, aurait été utilisée pour immerger, non pas les hydroliennes, mais des caméras pour faire un inventaire halieutique. (Photo: AGPM)

C'est la 7e association à contester l'autorisation accordée par le préfet, en janvier, à Morbihan Hydro Énergies (MHE) d'immerger deux hydroliennes expérimentales dans le courant de la Jument, dans le golfe du Morbihan.

L'Association des pêcheurs du golfe du Morbihan (AGPM) a déposé un recours devant le Conseil d'État, vendredi.

L'AGPM avait d'abord tenté un recours gracieux auprès du préfet, resté lettre morte après l'avis défavorable émis par le commissaire-enquêteur sur le volet environnemental du projet. En mai dernier, six autres associations se sont regroupées pour un premier recours devant le Conseil d'État. MHE n'a pas encore lancé l'installation des hydroliennes mais elle a récemment immergé des caméras pour faire un inventaire halieutique au bout de l'île Longue. L'AGPM envisage désormais un référé suspensif.